Comité de Quartier Pessicart - Mantega - Righi - Cyrnos - Le Piol

Nos actions ne sont possibles que grâce à vous et avec vous !

Adhésion ou réadhésion

Année 2027 (1er nov. 2026 - 31 oct. 2027)

Merci de nous retourner le bulletin ci-dessous complété et accompagné de votre règlement par chèque

●Prénom : ●Nom :

●Téléphone :

●Adresse postale complète :

●Adresse électronique :

Votre adresse électronique est indispensable *pour nous permettre de vous transmettre ponctuellement des informations concernant notre quartier. Elle n'est en aucun cas utilisée à d'autres fins, de même que les autres éléments que vous nous transmettez en remplissant ce bulletin d'adhésion ; ils seront supprimés de notre base d'adhérents sur simple demande.*

Si une autre personne de ***votre foyer*** *souhaite recevoir nos informations, merci d'indiquer ses coordonnées :*

Prénom : Nom : Courriel :

●Je souhaite (ré) adhérer au *Comité de Quartier Pessicart-Mantega-Righi-Cyrnos-Le Piol* et je joins le montant de ma **cotisation annuelle** pour 2027 (période du 1er nov. 2026 au 31 oct. 2027), **soit 7 €** ; possibilité d'ajouter aux 7 €, si vous le souhaitez, un don de quelques euros pour soutenir davantage nos activités.

Je libelle mon chèque à l'**ordre du « Comité de Quartier Pessicart »**

Nice, le Signature :

Votre cotisation est :

- **À adresser par courrier** au comité de quartier, à son siège social, 268 av. de Pessicart, 06100 NICE
- **Ou à déposer**, salle du comité de quartier, 68 bas av. de Pessicart (boite aux lettres sur la porte d'entrée, à gauche du portail des garages souterrains, en montant Pessicart juste avant le carrefour avec le Chemin des Sablières) – Ne pas poster par courrier à cette adresse car le facteur peut ne pas trouver notre boite aux lettres, située à l'extérieur sur notre porte d'accès à la salle.

Attention :

- Copropriétaire dans une des copropriétés adhérant collectivement au comité : *Amirantes, Arcadie, Ariette, ASL du Piol, Castors du Grand Pin, Chemin de la Pinède, Clair Logis, Eden Palais, Eden Park Azur, L'Eden, Esperanza, Florilège, Gémeaux, Grand Large 1, Grand Large 2, Hauts de Pessicart (N°253), Impérial Paul Arène, Jasmins, 56 Mantega-Righi, Marguerite, Marie-George, Marie-Line, Marignan, Monte Verde, Montebello, Olivaie, N° 65 Pessicart, N°72 à 76 CI le Pessicart, Résidence Anastasia Cythère, Résidence Antonia, Résidence le Marguerite, Résidences du Piol, Righi-Palace, Saint Jean, Saint Louis, Villa Anastasia Sablières, Villa Cyrnos, Villas de Cessole, Villa du Mail, Villa du Piol,* vous réglez directement votre cotisation par l'intermédiaire du syndic de votre copropriété. Vous n'avez donc pas à cotiser individuellement.

 Vous êtes invités à nous communiquer votre courriel pour recevoir nos bulletins électroniques si vous ne les recevez pas encore.

- Membre de la Gym' Colline Pessicart à jour de votre cotisation pour l'année scolaire 2026-2027, vous êtes également déjà adhérent 2027 au Comité de Quartier, cotisation incluse dans votre inscription à la Gym'.